



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

RENTRÉE SCOLAIRE 2019 - 2020

La rentrée est fixée **au lundi 19 août 2019 à 8 heures** pour tous les élèves du Collège « La Terrière », **à l'exception des 1P qui commencent le lundi après-midi à 13h30.**

Bonne reprise à tous !

La Direction

La Commission d'école

L'APEAlle

ACCÈS À L'ÉCOLE DE LA TERRIÈRE

L'école est en rénovation : nous attirons votre attention sur les dangers permanents liés aux différents travaux qui se font dans et en dehors de l'école. Aussi, nous vous rappelons que les dégâts causés par un élève au bâtiment de l'école ou sur du matériel scolaire sont couverts par l'assurance-RC des parents.

Des patrouilleurs-élèves favorisent les enfants à traverser sur les passages pour piétons à côté du restaurant du « Raisin » et en face du restaurant du « Cheval blanc », le matin de 11h30 à 11h45 et l'après-midi de 13h10-13h25. Nous recommandons aux élèves de traverser où se trouvent les patrouilleurs et de respecter leurs gestes. Les autres passages ne sont pas assistés. A cette heure, les enfants sont sous la responsabilité légale de leurs parents.

L'accès à l'école avec un véhicule est interdit de 7h00 à 17h00. Vous pouvez accompagner vos enfants à pied à l'école en utilisant tous les parkings et accès à disposition (parkings de la Maison Paroissiale et de l'église, et l'accès EST par l'escalier qui se trouve dans le prolongement de la rue Champs aux Oies).

Le Groupe Education Routière de la police cantonale recommande d'encourager l'utilisation du **vélo pour venir à l'école dès la 6P seulement.** Le port du casque est vivement conseillé. Le GER conseille aux parents de ne pas autoriser le déplacement de leurs enfants à l'école avec des **rollers, skates ou trottinettes.** De plus, les Autorités Communales et Scolaires interdisent ces formes de mobilité dans les abords et à l'intérieur du collège La Terrière. Les vélos doivent être déposés dans le hangar à vélo, **hangar qui n'est pas sous la responsabilité de l'école.**

Nous vous remercions de votre attention.

Les Autorités communales et scolaires
La Commission d'école
L'APEAlle

JOURNÉE DES AÎNÉ-E-S

La journée des aîné-e-s est fixée au mercredi 11 septembre 2019,
pour une magnifique journée en Alsace !

Carte d'identité à prendre avec soi lors de la journée.

FÊTE FORAINE DU VILLAGE FERMETURE DES VOIES DE CIRCULATION (publication dans le Journal Officiel du 21 août 2019)

Dans le cadre de l'organisation de la fête d'Alle, il a été décidé de fermer à la circulation :

1. Interdiction totale de circuler

Le samedi 17 août 2019 de 8h00 à 18h00

Du lundi 19 août 2019 à 18h00 au lundi 26 août 2019 à 22h00

- Rue du Milieu
- Sud Rue Clos Bidaine depuis l'intersection Chemin Central

2. Interdiction générale de circuler avec passage des riverains autorisé

Du vendredi 23 août à 18h00 au samedi 24 août 2019 à 03h00,

Du samedi 24 août à 18h00 au dimanche 25 août 2019 à 24h00 :

- Nord Clos Bidaine ; Chemin central ; Ruelle de la Cornoline
- Place de la Gare ; Tronçon nord de la rue « Coin du Jonc »
- Carrefour « Place de la Liberté » ; route Alle/Courgenay dans le village

Un dispositif adéquat de signalisation et de déviation sera mis en place. Les usagers de la route voudront bien s'y conformer.

OUVERTURE DE LA FÊTE DU VILLAGE – CÉRÉMONIES

« ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS »

« ALLE, VILLAGE FLEURI »

« LA SDEA SE PRÉSENTE ! »

« INAUGURATION DE LA FRESQUE CJ »

CÉRÉMONIE DU DIMANCHE »

« SUCCÈS AU NIVEAU SPORTIF, CULTUREL OU MUSICAL »

Pour la neuvième fois,

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS (arrivés en 2018)

Aura lieu vendredi 23 août 2019 à 19h00 - Au jardin de la nouvelle Mairie

Elle sera suivie des résultats du concours « Alle, village fleuri ». Comme à l'accoutumée, le Conseil communal, en étroite collaboration avec la Société de Développement et d'Embellissement d'Alle (SDEA) a, dans le courant du printemps écoulé, décidé de placer cette année 2019 sous le thème « Commémorens par les fleurs ».

Cette initiative consacre, comme vous le savez, une volonté des Autorités et de la SDEA de voir notre localité présenter un aspect toujours plus accueillant. Afin de récompenser les lauréats de ce vingt-quatrième concours, nous y invitons la population selon le programme suivant :

- Accueil - Allocution – Récompenses 1^{er} prix / 2^e prix / 3^e prix

La manifestation s'achèvera par une présentation de la SDEA, et par l'installation et l'inauguration de la fresque dessinée par les classes 7P et 8P, sur la façade de la gare CJ, et se clora par un apéritif traditionnellement offert à la population.

SUCCÈS INDIVIDUELS ET PAR ÉQUIPE au niveau sportif, culturel ou musical (2^{ème} semestre 2018 et 1^{er} semestre 2019)

La cérémonie se déroulera dans le jardin de la nouvelle Mairie, dimanche 25 août 2019 à 11h00.

Après l'apéritif également offert par la commune, l'Aéromodèle Club Ajoie réalisera une exposition statique avec réacteur et simulateur, devant le restaurant de l'Helvétia.

Tours de manège gratuits pour les enfants : de 11h30 à 12h00.

Parc de manèges : autos-tamponneuses, Stargate, surf, Tagada, Jumbo, trampolines, carrousels petits enfants, tirs, Star Dancer

Dragster à pédales : de 14h00 à 17h00

16h00 – 17h30 : grimage avec le groupe Carnav'Alle.

Flash Mob : 17h30

FERMETURE DES BUREAUX COMMUNAUX

Journée du 26 août 2019 (lundi de la fête d'Alle)

SACS-POUBELLE

Les sacs-poubelle taxés sont à déposer dès le lundi matin, et non le samedi ou le dimanche comme cela a été constaté dans certains quartiers.

DÉCHETS ENCOMBRANTS COMBUSTIBLES

Prochaine collecte : mardi 10 septembre 2019

Déchets non admis (liste non exhaustive) : ferraille, appareils électroménagers, électriques et électroniques, tubes luminescents, flacons en plastique avec bouchon, pneus, Sagex.